

# Conditions générales « Summer camps au Palladium »

En validant l'inscription de votre enfant au camp, vous adhérez aux conditions générales du Summer Camp.

La vie, une semaine en groupe, est une expérience très enrichissante. Elle nécessite néanmoins la mise en place de certaines règles et ce, afin que nous passions ensemble une excellente semaine de camp!

## Respect des règles élémentaires

Le premier jour du camp, le responsable explique les règles élémentaires d'organisation et de gestions des activités. Chaque participant s'engage à respecter les consignes générales données par le moniteur.

## Limite d'âge

Les limites d'âge définies dans l'intitulé du camp doivent être respectées. Néanmoins, une tolérance de 3 mois est acceptée.

## Santé

Les participants doivent être aptes aux différentes pratiques sportives proposées. Les parents sont tenus de nous transmettre toutes les informations nécessaires concernant l'attention à porter à la santé de l'enfant. La fiche médicale doit être remise à la réception du Palladium avant le début du Camp.

## Horaires

L'accueil des participants au camp se fait entre 8h45 et 9h00 le matin. Les activités ont lieu de 9h00 à 12h00 pour les plus petits et de 09h00 à 16h00 pour les plus grands. Les parents s'engagent à respecter ces horaires et à venir chercher leur enfant durant le ¼ d'heure qui suit.

## Prix des camps

Les prix des camps comprennent l'encadrement, l'assurance, le matériel, la mise à disposition des locaux et les activités.

Aucune réduction n'est consentie en cas d'absence non justifiée par un certificat médical.

## Paiement

Le paiement total du camp est obligatoire pour la validation de l'inscription. Celui-ci doit être payé au plus tard 7 jours avant le début du camp, faute de quoi la réservation est annulée et la place proposée à un autre enfant.

## Annulation

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un camp si le nombre de participants n'est pas suffisant. En cas d'annulation vous en serez avertis au plus tard 3 jours avant le début du camp. Les paiements versés seront intégralement remboursés.

Les parents peuvent annuler sans frais l'inscription de leur enfant jusqu'à 7 jours avant le début du camp. Le paiement versé est alors remboursé. Passé ce délai, le montant est dû, sauf présentation d'un certificat médical.

## Remboursement des camps

Le remboursement d'une partie du camp est consenti en cas de maladie ou d'accident et ce, sur présentation du certificat médical. Le remboursement est forfaitaire.

- Présence 1 jour = remboursement de 50%
- Présence 2 jours = remboursement de 35%
- Présence de 3 jours = remboursement de 20%
- Présence de 4 jours = remboursement de 10%

## Assurance

Chaque participant doit avoir ou souscrire une assurance couvrant les risques d'accidents corporels et responsabilité civile.

## Activités extérieures

En cas d'intempéries, les activités organisées à l'extérieur (vélo etc...) sont - dans la mesure du possible - maintenues. Les enfants doivent se munir de vêtements contre la pluie et éventuellement d'une tenue de rechange.

## Tenue vestimentaire et matériel

Chaque participant doit se munir d'une tenue sportive adaptée à son camp. Une paire de chaussure de rechange pour l'intérieur est souhaitée.

Pour les camps vélo, le vélo doit être en parfait état de fonctionnement et le casque est obligatoire.

## Savoir vivre

Chaque participant s'engage à respecter autrui et les règles de politesse. Tout acte de violence physique ou verbale et toute moquerie sont proscrits. Chacun s'engage à respecter l'autre et à favoriser l'entraide et la solidarité au sein du groupe.

Si un enfant ne respecte pas les règles ou ne s'adapte pas au groupe, nous nous réservons le droit de l'exclure du camp contre remboursement des jours auxquels il n'a pas participé.

## Pour les plus petits

Nous demandons que les petits de 3 ans soient autonomes sur le plan de la propreté et ne portent plus de langes.

## Photos

Les moniteurs prennent des photos pendant les camps pour que les participants aient un souvenir. Le Palladium peut être amené à utiliser ces photos à des fins non commerciales (pour ses futures brochures et sites web).

## Transports

Les moniteurs peuvent être amenés à véhiculer les enfants pour se rendre aux activités (accrobranche, Grand-Paradis...), sans sortir de la commune de Champéry. Pour tout autre déplacement, l'autorisation sera demandée aux parents.

## Paiement par virement bancaire

Pour régler la totalité du camp par virement bancaire, voici nos coordonnées :

Banque Cantonale du Valais

Numéro : BCVSCH2LXXX

Numéro de Clearing : 765

IBAN : CH18 0076 5001 0278 0850 9

Titulaire du compte : Commune de Champéry - Palladium

Référence : Summer camp + date de début + nom et prénom de l'enfant

## COVID-19

Un cas de symptôme du COVID, ou ayant été en contact durant les 10 derniers jours, merci de garder votre enfant à la maison, pour ne pas infecter les autres participants.